MINISTERE DE L'AGRICULTURE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

PROJET DE DISCOURS
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA 33ème EDITION DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

THEME : « DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES AU SERVICE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION »

19 octobre 2013, Bouaflé

Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Département de Bouaflé ;

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo,
Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Niger,

Monsieur le représentant du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, Parrain de cette Cérémonie ;

Monsieur le représentant du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques, des Organisations internationales, des Institutions bilatérales et multilatérales, de coopération et de financement ;

Monsieur le Représentant par intérim de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en Côte d'Ivoire (FAO) ;

Monsieur le Président du Conseil Régional de la Marahoué ;

Monsieur le Maire de la Commune de Bouaflé ;

Mesdames et messieurs les représentants des structures privées, partenaires de ces journées,

Distingués Chefs traditionnels et Guides religieux ;

Mesdames et Messieurs les membres des différents Cabinets Ministériels ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Directeurs Régionaux et Chefs de Services ;

Mesdames et Messieurs les représentants des ONG, Coopératives et Associations ;

Monsieur le Président du Comité d'Organisation ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités respectifs ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Populations de Bouaflé ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais avant tout propos, remercier Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, Charles Koffi DIBY, Député de la Sous-préfecture de Bouaflé, Président élu du Conseil Régional, et parrain de cette cérémonie.
Toutes les dispositions avaient été prises pour sa présence effective à cette manifestation, mais à la dernière minute, il a dû rejoindre la délégation accompagnant Son Excellence le Président de la République au Libéria.
Cependant, il a tenu à se faire représenter par son directeur de cabinet.
Nous notons également la présence distinguée de son épouse.

Monsieur le Directeur de cabinet, représentant le Ministre d'Etat,

Au nom de toute la famille du monde agricole et à mon nom personnel, je vous charge de transmettre mes vifs et profonds remerciements au Ministre d'Etat, pour avoir accepté de parrainer la manifestation nationale de la 33ème édition de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

La journée mondiale de l'alimentation est célébrée le 16 octobre de chaque année.
Le thème central de l'année 2013 est le suivant :«**Des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition »**.
Ce thème vise à inviter les nations du monde à adopter des systèmes de production durables pour assurer la sécurité alimentaire de la planète ; c'est-à-dire des systèmes de production agricole qui préservent les ressources naturelles dont dépend la production alimentaire.

En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays en développement, la durabilité du système de production agricole est confrontée à la problématique de la gestion rationnelle et optimale des ressources naturelles notamment la terre, l'eau et la forêt.
Force est de constater que notre couvert forestier connait un niveau de dégradation très avancé et malgré les progrès récents, notre agriculture reste de type extensif et tributaire de la pluie.

En effet ; pour la plupart de nos cultures, les rendements moyens à l'hectare observés en milieu paysan sont en dessous des moyennes internationales.

C'est pourquoi le Programme Nationale d'Investissement Agricole (P.N.I.A) en cours de mise en œuvre vise entre autre, à transformer notre système de production extensive en un système de production intensive

Cela se fera à travers les investissements dans la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures hydro agricoles. Ainsi, plusieurs ouvrages sont en cours de réalisation ou programmés pour l'être.
Ces ouvrages permettront d'irriguer 200.000 hectares d'ici 2016 pour une production alimentaire brute additionnelle de près de 2 000 000 de tonnes sans qu'un seul centimètre carré de terre de plus ne soit défriché.

La production intensive se fera également par l'utilisation maitrisée par les exploitants agricoles de variétés performantes mises au point par nos institutions de recherche.

A titre d'exemple, les producteurs de cacao, de palmier à huile de coton et d'anacarde peuvent récolter trois à quatre fois plus de produits qu'ils n'en produisent actuellement sur la même surface.

Avec l'utilisation des semences et intrants de qualité, un producteur peut obtenir 30 à 40 tonnes de manioc par hectare, contre moins de 10 tonnes actuellement. Il peut aussi récolter 60 tonnes de tomates/ha contre 10 à 15 tonnes au mieux actuellement.

En somme, les résultats de cette politique d'intensification de notre agriculture sur le terrain sont encourageants. Dans la région de Yamoussoukro, un producteur de riz a enregistré **un rendement de 9 tonnes/ha de paddy par cycle de culture le bas-fond aménagé** où il réussit faire deux cycles par an.
Notre ambition est de généraliser ces résultats positifs au niveau national et au niveau de toutes les spéculations.

Excellence Mesdames et Messieurs, chers invités,

La célébration officielle de la Journée Mondiale de l'Alimentation dans la Marahoué, nous donne ainsi l'occasion, au nom du gouvernement, de célébrer les efforts des femmes de cette région pour leur contribution à la souveraineté alimentaire.

C'est pourquoi, le Fonds d'Appui au Vivrier a décidé de mettre à la disposition des coopératives de BOUAFLE une dotation d'un montant global de 1,205 milliards FCFA.
C'est le lieu de rappeler que c'est avec le concours du Ministre d'Etat ; à l'époque Ministre de l'Economie et des Finances que mon département a formalisé cet important appui financier en faveur des producteurs du vivrier.

Ce dispositif est la matérialisation d'une des orientations du Chef de l'Etat qui est de remettre l'agriculture au cœur de l'économie de notre pays et d'en faire à nouveau le moteur principal de la croissance tout en garantissant la sécurité alimentaire de notre pays.

Ainsi, notre système de production agricole s'oriente définitivement vers un modèle de production qui assurera durablement nos besoins alimentaires et nutritionnels ainsi que ceux de la sous-région.
Cette orientation fera l'objet d'un projet de loi que nous espérons présenter à l'Assemblée Nationale l'année prochaine.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais à cet instant, réitérer mes félicitations à l'Alliance Nationale contre la Faim en Côte d'Ivoire (l'ANAF-CI) pour l'organisation des éditions annuelles de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

C'est le lieu de remercier également les organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les partenaires bilatéraux et les opérateurs économiques du secteur privé pour leurs appuis constants à la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire et pour leur contribution à l'organisation de ces présentes journées.

Je ne saurais oublier toute cette assemblée, ici réunie, notamment les Autorités Administratives, Politiques et Coutumières de Bouaflé et les Femmes Rurales, les populations laborieuses (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, etc.) dont le rôle dans la lutte contre la faim en Côte d'Ivoire n'est plus à démontrer.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

Tout en souhaitant plein succès à l'édition 2013 de la Journée Mondiale de l'Alimentation, je voudrais renouveler mes sincères remerciements à tous ceux qui ont fait le déplacement à Bouaflé.

Je vous remercie.